|  |
| --- |
| Le présent cours est inspiré de l’ouvrage de **Guidère** **Mathieu** « Méthodologie de la recherche », Ellipses, Paris, 2004.pp. 42/57. |

**12. La table des matières**

La table des matières est la dernière rubrique du mémoire ou de la thèse. Elle doit figurer au début ou à la fin du travail de recherche et comporter l’ensemble des titres et sous-titres développés, avec indication du numéro de la page où ils apparaissent.

La table des matières a deux fonctions principales :

1. *Une fonction signalétique* : signaler les parties et les sous-parties du mémoire afin de faciliter l’accès au contenu et la consultation des différentes rubriques.
2. *Une fonction synthétique* : faire ressortir la structure générale du travail et donner une vue d’ensemble de la recherche en indiquant les principaux développements dans l’ordre de leur traitement.

Pour remplir ces fonctions, la table des matières doit être structurée suivant un ordre respectant une certaine hiérarchie : une partie, un chapitre, une section, introduction partielle, développement, conclusion partielle.

La présentation graphique des titres et sous-titres doit refléter une telle hiérarchie : taille décroissante des caractères en fonction de l’importance des titres, mise en forme spécifique pour chaque niveau de titre (gras, italique, retrait à droit, etc.).

L’utilisation d’une « feuille de style » rigoureuse sur un traitement de texte informatique (de type Word) doit permettre de générer automatiquement, en fin de rédaction, la table des matières avec le numéro de la page correspondant à chaque titre.

*Exemple de table des matières*

**INTRODUCTION p.5**

**CHAPITRE 1 : CARACTÉRISATION DE L'ORTHOGRAPHE ET DES SMS p.6**

I ) Qu’est - ce que l ' orthographe ? p.6

1) Définition p.6

2) La place de l'orthographe dans l'enseignement p.6

3) Les erreurs orthographiques p.7

I I ) « SMS » : un nouveau langage ? p.8

1) Définition p.8

2) La place du langage « SMS » dans notre société p.9

3) L'analyse linguistique p.10

II I ) Les SMS son t - ils un danger pour l ' orthographe ? p.13

1) L'école du « oui » p.14

2) L'école du « non » p.14

**CHAPITRE 2 : CHOIX DE LA PROBLÉMATIQUE p.15**

I ) Le questionnaire p.15

1) L'élaboration p.15

2) La diffusion p.17

I I ) L'analyse des données recueillies p.17

1) L'observation du langage « SMS » p.18

2) Les erreurs constatées p.21

II I ) La définition de la problématique p.26

**CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE p.27**

I ) L ' article de référence p.27

I I ) L ' expérimentation p.28

1) La population p.28

2) Le protocole p.28

II I ) Le contexte du recueil de données p.30

1) Le niveau des élèves, leur milieu géographique et le nombre de sujets

Etudiés p.30

2) La présentation du livret p.30

**CHAPITRE 4 : ANALYSE DU RECUEIL DE DONNÉES p.32**

I) Les résultats de la dictée traditionnelle par niveau de classe p.32

II) Le questionnaire p.39

III) La dictée « SMS » p.47

IV) La corrélation entre les réponses à la dictée traditionnelle, au questionnaire et à

la dictée « SMS » p.53

**CONCLUSION p.58**

**BIBLIOGRAPHIE p.60**

**ANNEXES p.63**

**13. L’exposé de soutenance**

L’intervention de soutenance a une durée variable selon la nature du mémoire de recherche (entre 15 et 30 minutes). Elle a pour objectif de présenter le travail effectué et de défendre une thèse développée en cours de rédaction. C’est pourquoi l’exposé de soutenance doit aborder les aspects suivants en respectant le temps alloué par le président du jury le jour de l’épreuve :

1. Présentation brève du sujet, des raisons de son choix, de la problématique retenue et de l’état de la recherche sur la question.
2. Explication des étapes de la recherche menée et de ses principaux résultats.
3. Exposé des choix méthodologiques et des outils conceptuels utilisés pour la recherche et pour la rédaction.
4. Résumé des difficultés rencontrées, des solutions trouvées, et des perspectives qui restes à explorer.
5. Ouverture sur un sujet de recherche qui soit dans le prolongement de ce qui a été mené jusque là. Pour le doctorat, expliquer les options de valorisation de la thèse qui sont envisagées par le thésard.

Dans tous les cas, le candidat doit veiller à être précis et concis dans l’exposé des informations fournies, afin de ne pas agacer le jury avec détails superflus ou personnels. Le mot clé pour cette ultime épreuve étant la **synthèse** : synthèse de l’amont, synthèse des réalisations et synthèse des perspectives ouvertes. A cela s’ajoute la nécessaire maitrise d’un certain nombre de règles de présentation à l’oral : clarté de la diction, improvisation guidée, modestie du propos, contact visuel avec le jury, respect du temps alloué, écoute attentive des questions, réponses structurées et argumentées aux objections formulées, sérieux de l’attitude, tenue vestimentaire correcte, ton affable et sourire de rigueur !

Si les conditions matérielles le permettent, le recours aux moyens modernes de l’exposé est de plus en plus apprécié (présentation avec vidéoprojecteur sous forme d’animation « Powerpoint » par exemple).